

Données administratives

Localisation et occupation de la propriété

Municipalité	Secteur	
Deschambault-Grondines	Deschambault	
Adresse		
115 -	Église (rue de l')	
Dénomination		
Couvent de Deschambault		
Matricule	Cadastre	Année construction
9568-55-4202	3235235	en 1857-1861
Statut(s) juridique(s)		Coordonnées GPS
monument historique cité		W 71° 55' 39,4"
partie de l'aire de protection		N 46° 38' 51,4"



2011_34058_EGLI_0115_01

Type de bien Bâtiment principal

Données architecturales et paysagères

Typologies

Typologie fonctionnelle (fonction d'origine)
scolaire et religieuse
Typologie constructive (structure apparente)
indéterminé
Typologie formelle (courant architectural dominant)
Second Empire

Élévations

Nombre d'étages	3	Matériau(s) de base	pierre
Saillies			
balcon			galerie
avancée			cheminée

Élévations

Matériau(x) façade principale	Matériau(x) façade secondaire gauche	Matériau(x) façade secondaire droite
pierre de taille	fibre de bois pressé	fibre de bois pressé
	pierre à moellons	pierre à moellons

Toitures et lucarnes

Profil toiture	Revêtement(s) toiture	Lucarnes
à croupe	tôle en plaque	à pignon à base recourbée
mansardé à quatre versants	tôle pincée	

Ouvertures

Portes	Forme(s) ouverture(s)	Type(s) porte(s)	Matériau(x) porte(s)
	rectangulaire	plane avec baie latérale	bois
	rectangulaire	plane avec imposte	bois
Fenêtres	rectangulaire	plane avec vitrage	bois
	Forme de l'ouverture	Type de fenêtre	Sous type de fenêtre
	rectangulaire	à guillotine	sans carreaux
	à arc surbaissé	à guillotine	sans carreaux
			Matériau de la fenêtre
			bois
			bois

Données architecturales et paysagères

Ornementation

Ornement(s)

corniche

console

chambranle

balustrade/garde-corps

Remarques sur le paysage

Il est possible que le petit bâtiment à gauche soit une ancienne glacière.

Présence de bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt

Types bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt

Glacière

Données historiques

Construction

Année construction en 1857-1861

Propriétaire constructeur

Maître d'oeuvre

Thomas-Benjamin Pelletier

Statut du maître d'oeuvre

abbé

Notes historiques

Le couvent de Deschambault est érigé à l'initiative du curé Narcisse Bellenger (1818-1897). Après son arrivée dans la paroisse en 1857, il décide de faire construire, sur un terrain cédé par la fabrique, un couvent devant assurer l'éducation des jeunes filles de la région. Il confie à l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier le soin d'en dresser les plans. Grâce à une souscription et à des corvées, l'édifice en pierre avec un toit à croupes est complété en 1861. Le curé Bellenger invite par la suite la mère Marcelle Mallet (1805-1871) et les Soeurs de la Charité de Québec à venir y fonder une mission. Trois religieuses répondent à l'appel. Celles-ci prennent possession du couvent en septembre 1861 et accueillent les premières élèves. Au fil du temps, plusieurs modifications sont apportées à l'édifice. Un premier agrandissement en bois est réalisé en 1872, puis un deuxième en 1884. Le toit à croupes est alors remplacé par un toit mansardé. Entre 1888 et 1892, les religieuses enseignent également aux garçons. En 1940, ceux-ci sont admis de nouveau. Ils ne peuvent cependant pas être pensionnaires, sauf entre 1945 et 1963. Les élèves quittent le couvent en 1967 pour l'école centrale; le pensionnat pour jeunes filles ferme ses portes l'année suivante. Le couvent de Deschambault sert ensuite de maison de repos aux Soeurs de la Charité qui poursuivent l'enseignement de la musique et l'aide aux démunis. En 1974, le couvent est inclus dans l'aire de protection de l'église de Saint-Joseph. La congrégation quitte les lieux en 1994. La municipalité de Deschambault acquiert alors l'édifice. Ce dernier loge depuis une bibliothèque et une école de musique, renommée en 2006, École de musique Denys-Arcand. Le couvent de Deschambault est cité monument historique en 2007.

Données documentaires

Références bibliographiques

Inventaire architectural de Deschambault. Vol. 1, Ministère des Affaires culturelles, 1976.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec. En ligne: <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ>

Évaluation du potentiel patrimonial *

État physique

Bon état Travaux mineurs requis Travaux majeurs requis

Date évaluation

2011-09-12

Remarques sur l'état physique

Le revêtement en fibre de bois pressé, plusieurs endroits du revêtement en tôle de la toiture et plusieurs composantes en bois manquent de peinture.

État d'authenticité

État complet Évolution harmonieuse Transformations réversibles Altérations importantes

Remarques sur l'état d'authenticité

Le bâtiment d'origine était de style néoclassique. Sa transformation en style Second Empire et son agrandissement vers l'arrière constituent une évolution harmonieuse. Toutefois, plusieurs composantes actuelles sont inappropriées dont les fenêtres, les portes et le revêtement en fibre de bois pressé qui recouvre un revêtement plus ancien en planches de bois horizontales. La porte du balcon était à panneaux avec des baies latérales et une imposte. En bas, on trouvait une contre-porte à panneaux et une porte intérieure aussi à panneaux. Les fenêtres étaient à battants à grands carreaux. Les volets des fenêtres ont été supprimés. L'auvent fut ajouté beaucoup plus tard. L'auvent et l'escalier en fer de la façade gauche sont contemporains.

Évaluation patrimoniale

Critères d'évaluation (valeurs) Âge et histoire Usage Architecture Authenticité Contexte

Éléments de valeur patrimoniale

C'est le curé Narcisse Bellenger qui fait construire le couvent en 1861 pour assurer l'instruction des enfants de la région. Le bâtiment témoigne aussi de la présence et de l'oeuvre de la congrégation des Soeurs de la Charité de Québec dans la municipalité de Deschambault-Grondines. La valeur patrimoniale exceptionnelle du couvent de Deschambault repose également sur son intérêt architectural. L'édifice constitue un exemple représentatif des couvents érigés en milieu rural au Québec dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Ces édifices se caractérisent généralement par un plan rectangulaire, une élévation de trois ou quatre étages et un campanile central. Le couvent témoigne également de l'influence du style Second Empire sur l'architecture conventuelle québécoise. Le couvent s'élève au coeur d'un ensemble religieux catholique comprenant aussi l'église, deux anciens presbytères, le cimetière et l'ancienne salle des habitants.

Valeur patrimoniale

Exceptionnelle Supérieure Bonne Moyenne Faible Aucune

Recommandations

Éléments à conserver et à mettre en valeur

Conserver la composition et la volumétrie générales.
Conserver le revêtement en pierre, tous les éléments décoratifs et veiller à leur entretien.
Conserver le revêtement en tôle de la toiture et veiller à son entretien.

Éléments à rétablir ou à remplacer

Repeindre tous les éléments en bois et en tôle qui manquent de peinture.
Installer des fenêtres à battants à grands carreaux en bois.
Installer des portes d'apparence traditionnelle en bois avec des baies latérales et des impostes.
Installer un revêtement en planches de bois horizontales pour remplacer le revêtement en fibre de bois pressé.

* La valeur patrimoniale est une donnée susceptible d'évoluer avec le temps, selon la nature des interventions.

Photographies



2011_34058_EGLI_0115_01



2011_34058_EGLI_0115_02



2011_34058_EGLI_0115_07



2011_34058_EGLI_0115_08



Façade d'origine du couvent



Couvent-1

Gestion des données

Créée le

2011-07-26

Créée par

Patri-Arch

Modifiée le

Modifiée par